

29 juin 2022

Monsieur le Délégué,  
Mesdames, Messieurs,

Nous ne pouvons commencer ce CTR sans évoquer les annonces ce mardi 28 juin 2022 du gouvernement de dégeler la valeur du point d'indice des fonctionnaires, en augmentant celui-ci de 3,5%.

**FO Défense** tient à rappeler que l'ensemble des agents ont perdu près de 22% de pouvoir d'achat depuis l'an 2000 et que cette proposition sera loin de satisfaire les agents de la DGA. Nous redoutons un écart encore plus important d'attractivité dans nos emplois très concurrentiel avec le secteur privé.

Parmi ces catégories d'emplois, nous pensons en premier lieu aux emplois des ICT et TCT dont nous rappelons ici la nouvelle convention collective signée en février 2022, et dont la mise en œuvre est prévue en 2024. Celle-ci pourrait apporter de réelles opportunités et du sens au principe de carrière des salariés du secteur privé.

**FO** note la mise en place d'un GT ICT-TCT sur la déclinaison possible de cette convention à nos ICT/TCT. Il sera nécessaire que des efforts financiers soient consentis pour la revalorisation des AP et pour les conserver dans nos rangs.

Nous n'oublions pas les autres catégories de personnels sous statuts, qu'ils soient fonctionnaires ou ouvriers de l'Etat. Sur ces dernières catégories, nous réaffirmons ici que les recrutements sont insuffisants, notamment dans les centres de la DT. Pour les fonctionnaires, **FO** condamne fermement le tassement des grilles constaté chez les C mais aussi chez les B.

La transformation de la DGA se poursuit et a modifié les structures, le type de recrutement des niveaux I et le mode managérial, sans totalement simplifier le quotidien de chacun et entraînant une pression sur les niveaux I, laissant pour compte les niveaux II et niveaux III.

Au final, la DGA est perçue par les agents que nous représentons, tant sur le fond que sur la forme, comme une mise au format sans qu'à ce jour la visibilité sur la trajectoire de transformation de la DGA ne soit partagée par tous.

Aujourd'hui, vos subordonnés vous remontent que tout va bien et désignent les voyants au vert, mais ne disent pas en substance la réalité d'une situation où chacun passe son temps à pallier les carences. Sachez que le jour où le voyant passera à l'orange, le rouge suivra très vite et il sera alors trop tard pour réagir !

Si la solution des recrutements contractuels apporte une réponse dont la DGA a pleinement pris la dimension, cette dernière doit cependant continuer d'améliorer son attractivité vers les corps ministériels et peser pour obtenir des recrutements statutaires (ouvriers, fonctionnaires).

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



Dans ce cadre, la logique des parcours professionnels ne trouvera de sens que si la démarche est portée par la direction et l'encadrement, concertée avec l'agent, mise en cohérence avec les autres processus et si des mesures réelles de reconnaissance et d'accompagnement sont mises en place.

**FO Défense** revendique :

- ▶ Pour les établissements de la DT en particulier : des moyens humains pour absorber le plan de charge, anticiper les départs à la retraite massifs, maintenir les compétences de la DGA dans le domaine de la mise en œuvre des essais, de l'expertise mais aussi de son soutien.  
Le déficit en niveaux II et III n'est plus acceptable et nécessite une politique de recrutement complémentaire à celle des ressources de niveau I ;
- ▶ Pour la prime de sujétions essai, nous demandons que les textes soient présentés pour la fin 2022 à la DRH-MD, afin qu'ils soient en application pour début 2023 et ainsi répondre rapidement aux enjeux des essais à venir et dans un contexte stratégique majeur pour nos armées.
- ▶ Pour la DGA en général, une gouvernance plus homogène et un véritable projet porteur de sens et d'avenir afin que la dimension sociale trouve, en complément de celles technique et financière, enfin toute la place qui doit être la sienne dans un projet de transformation d'envergure.

Au-delà de ces demandes qui concernent plus particulièrement la DGA dans ses missions et son avenir, **FO Défense** n'oublie pas le quotidien des agents et la cohérence statutaire qui va avec et qui l'amène à demander :

- ▶ La cohérence avec la classification RIFSEEP et les emplois de référence du REM ;
- ▶ La transparence sur les critères d'attribution du CIA et du classement des agents à la DGA, quand bien même **FO Défense** a marqué son opposition à cette mise en pratique qui marque un retour à l'arbitraire et au casting ;
- ▶ Un soutien fort de l'employeur DGA dans les travaux de toilettage du quasi statut des agents non-titulaires relevant du décret 84-16, pour qu'ils ne soient pas, une nouvelle fois, laissés pour compte ;
- ▶ Une politique de recrutement moins frileuse des ouvriers de l'Etat au regard des nombreux départs des années à venir et des compétences dont la DGA a besoin.

Monsieur le Délégué, soyez assuré que **FO Défense** mettra toute son énergie à défendre une DGA au service de l'ensemble des agents qu'ils soient contractuels, fonctionnaires ou ouvriers de l'Etat.

Nous vous remercions de votre attention.

Paris, le 29 juin 2022



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022